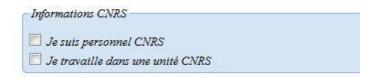


## Paiements par bon de commande

 Quelle que soit votre situation, merci de ne pas cocher la case « Je travaille dans une unité CNRS ». La gestion de la TVA se fait lors de la facturation par la DR 17 Bretagne et Pays de la Loire.



 Le ou les participants doivent transmettre leur pré-bon de commande généré par AZUR-colloque à leur organisme payeur pour l'émission du bon de commande qui devra être adressé, accompagné du ou des pré-bon de commande, à :

Agent Comptable Secondaire CNRS
Parc Alcyone
1, rue André et Yvonne Meynier, CS 26936
35069 RENNES CEDEX

Le bon de commande doit clairement indiquer le nom du congrès (ICCC 2016), les noms des participants, leur catégorie ainsi que le montant de leur inscription.

Pour la création de fournisseur CNRS, le code division est le 0913

CNRS - UMR 6521
UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE
UFR Sciences et Techniques BAT C
6 Av Victor Le Gorgeu - CS 93837
29238 BREST CEDEX 2